



GREVEN® UV TEC 50



Lotion de protection solaire avec FPS 50
Protection élevée contre le rayonnement UV-A et UV-B naturel.

- avec facteur de protection solaire 50
- résistante à l'eau
- s'étale très bien
- pénètre rapidement
- avec revêtement en silicone
- sans parfum

Peau saine. Travail sûr.

 **GREVEN®**



Domaine d'application

GREVEN® UV TEC 50 est appropriée aux travaux en plein air en cas d'une forte exposition aux rayons UV. Les employés aux secteurs de l'agriculture, de l'horticulture et de la sylviculture ainsi que du bâtiment et travaux publics, de la construction routière ou de la navigation sont fréquemment exposés à ce type de rayonnement solaire. Efficace également contre le rayonnement UV-C dans la gamme de 250 à 290 nm.

Description du produit

GREVEN® UV TEC 50 est une lotion de protection résistante à l'eau contre le rayonnement UV naturel avec un facteur de protection 50. La lotion est sans parfum et contient des silicones pour éviter les „traces blanches“ sur la peau.

Propriétés du produit

- GREVEN® UV TEC 50 est une lotion beige de protection solaire qui est résistante à l'eau. Elle s'étale très bien et pénètre rapidement.

Composition selon INCI

AQUA, C12-15 ALKYL BENZOATE, BUTYL METHOXYDIBENZOYL METHANE, GLYCERIN, ETHYLHEXYL SALICYLATE, DICAPRYLYL ETHER, ETHYLHEXYL TRIAZONE, CETEARYL ALCOHOL, GLYCERYL STEARATE, BIS-ETHYLHEXYLOXYPHENOL METHOXYPHENYL TRIAZINE, DIETHYLHEXYL BUTAMIDO TRIAZONE, SODIUM STEAROYL GLUTAMIDE, BUTYROSPERMUM PARKII BUTTER, PHENYLBENZIMIDAZOLE SULFONIC ACID, TOCOPHERYL ACETATE, XANTHAN GUM, CAPRYLYL GLYCOL, DECYLENE GLYCOL, ETHYLHEXYLGLYCERIN, SODIUM HYDROXIDE, PIROCTONE OLAMINE, TITANIUM DIOXIDE, SILVER CHLORIDE, TOCOPHEROL, DIETHYLHEXYL SODIUM SULFOSUCCINATE, PROPYLENE GLYCOL.

Application

Avant le travail ou avant l'exposition au soleil, appliquer GREVEN® UV TEC 50 soigneusement et bien étalée sur la peau propre et sèche. Appliquer généreusement, comme les petites quantités n'offrent que de protection faible. La quantité nécessaire pour chaque partie du corps correspond à la longueur de l'index et du majeur. Des parties du corps sont p.ex. chaque bras, le visage et le cou ou chaque bas de la jambe. Pour maintenir la protection solaire, appliquer GREVEN® UV TEC 50 plusieurs fois. Surtout après le lavage, GREVEN® UV TEC 50 doit être renouvelée.

Cependant, la réapplication ne prolonge pas le temps de protection, mais restaure seulement l'ancien niveau de protection réduit entre-temps. En général, le renouvellement de la couche protectrice est raisonnable toutes les 2 heures.

Remarque

L'application des produits de protection solaire ne dégage pas de l'application obligatoire d'autres mesures de protection prescrites. Éviter le soleil intense de midi. Même les produits avec un FPS élevé n'offrent pas de protection complète contre le rayonnement UV.
EVITER TOUT CONTACT AVEC LES TEXTILES – TACHES PERMANENTES POSSIBLES!

Expertise de la compatibilité avec la peau

La compatibilité avec la peau de GREVEN® UV TEC 50 était examinée et confirmée soigneusement. Une évaluation écrite est disponible.

Evaluation de l'efficacité

L'efficacité de GREVEN® UV TEC 50 a été testée en ce qui concerne:

1. le facteur de protection solaire (FPS) selon la norme internationale EN ISO 24444:2010
2. la résistance à l'eau selon la méthode COLIPA 2005 des fabricants de cosmétiques de l'UE
3. la détermination des facteurs de protection UV-A et UV-C selon la norme ISO 24443:2012

Prescriptions légales

GREVEN® UV TEC 50 est assujettie à la directive cosmétique de l'UE (No. 1223/2009).

Stockage

Le produit est stockable dans des conteneurs en emballage d'origine au moins durant 30 mois (à partir de la date de fabrication) à température ambiante. La conservabilité après l'ouverture première (PAO, Period after Opening) est indiquée sur l'emballage.

Tailles d'emballage

Numéro d'article	Taille d'emballage	Quantité par UE
14339005	bouteille de 100 ml	12 pièces
14339001	bouteille de 250 ml	24 pièces
14339002	bouteille pliable de 1000 ml	6 pièces

Notre conseil d'application et nos diverses recommandations qui ne correspondent pas à une garantie de propriétés de nos produits, reposent sur des expériences de longue date. Ils sont cependant sans engagement - même en ce qui concerne les droits de propriété de tiers et les prescriptions juridiques de pays étrangers - et ne libèrent pas nos clients de tester eux-mêmes l'aptitude de nos produits et procédés à leur destination. **Version: 03/2024**